

Département de Seine et Marne
Arrondissement de PROVINS
Canton de Villiers Saint Georges



Commune de Melz-sur-Seine

01-64-00-74-43

mairie.melz-sur-seine@orange.fr

SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 DECEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze le huit décembre à dix huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le quatre décembre, s'est réuni en séance extraordinaire à la Mairie sous la Présidence de Jean-Pierre ROCIPON, Maire.

Etaient présents : Monsieur Jean-Pierre ROCIPON, Madame Nathalie ROUSSELET, Monsieur Hervé MANDON, Monsieur Suzan BADIN, Madame Mailyn BARON-GAUTHIER, Madame Mélanie CHAMPAGNAT, Monsieur Frédéric EYMA, Monsieur Alain LECHENEAU, Madame Aurore STIBLER.

Absent excusé et représenté : Monsieur Gérard LEYMAN donne pouvoir à Monsieur Suzan BADIN.

Absent non excusé : Monsieur Bernard LEFEBVRE

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Alain LECHENEAU.

Le PV du 14 novembre 2014 est adopté et signé par les 8 membres présents.
Madame Mélanie CHAMPAGNAT ne signe pas le PV du 14 novembre 2014.

Le Maire après avoir constaté que le quorum était atteint, déclare la séance ouverte à 18H40.

OUVERTURE D'UN POSTE ADMINISTRATIF

Suite au départ de Madame Paula VIEIRA-NEVES (demande de mutation au 1^{er} février 2015), Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de passer une annonce sur le site du Centre de Gestion de Seine et Marne en vue d'un recrutement, il faut donc prendre une délibération pour créer ce poste.

Monsieur le Maire propose un poste de 35 heures hebdomadaires avec pour descriptif de missions :

- Accueil Physique et téléphonique
- Secrétariat général
- Préparation et suivi du budget principal
- Préparation et suivi du budget eau
- Paiement des factures

- Suivi des carrières des agents
- Etablissement des paies et charges sociales
- Préparations, participations et comptes rendus des réunions de conseil municipal
- Gestion location salle des fêtes
- Suivi de l'urbanisme
- Préparation des élections (suivi liste électorales, préparation des scrutins et assistance au dépouillement)
- Une délibération est donc prise pour la création d'un poste à temps plein.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité** la création de cet emploi et décide de déclarer la création de ce poste au Centre de Gestion.

10 VOIX POUR

QUESTIONS DIVERSES

DEVIS POUR ELAGAGE

Monsieur le Maire présente un devis établi par les « Jardins de la Brie » concernant la taille des arbres de la rue du chemin neuf et de la rue du point du jour
Ce devis s'élève à la somme de 1920 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité** de devis d'un montant de 1920€ TTC pour l'élagage des arbres.

10 VOIX POUR

REDEFINITION DES COMMISSIONS.

Monsieur le Maire rappelle les différentes attributions en termes de projets.

Sécurité dans la Grand'Rue

Une première sécurité est mise en place en bas de la rue, à réfléchir pour un plateau à la hauteur de l'arrêt de bus, voir pour les devis (un a été demandé à Roussey) et voir pour les amendes de polices. Madame Rousselet demande de voir la vitesse dans les virages en haut de Blunay. Une commission est créée avec : Nathalie Rousselet –Gérard Leyman – Alain Lécheneau – Bernard Lefebvre.

Foyer

Il est nécessaire de repenser tout le projet du foyer, le projet sera retardé et n'aboutira pas avant septembre 2016.

Une commission est mise en place avec : Hervé Mandon – Nathalie Rousselet –Gérard Leyman –Suzan Badin –Bernard Lefebvre –Frédéric Eyma

Accessibilité

Il faut repenser tous nos ERP (établissement recevant du public)

Une commission est créée avec : Nathalie Rousselet - Hervé Mandon - Bernard Lefebvre - Alain Lécheneau - Gérard Leyman

Fête

Elle aura lieu le 31 mai 2015 et aura pour thème les véhicules d'époque (voitures et tracteurs) avec une bourse d'échange et la brocante.

Une équipe est créée avec Suzan Badin - Alain Lécheneau - Frédéric Eyma - Marilyn Baron-Gauthier.

Le référent de la fête sera Suzan Badin.

Clôture du parking de l'école

Une étude pour faire retirer les poteaux Orange va être réalisée et le Conseil Général va être contacté pour étudier la possibilité de modifier le circuit de car. La commission est composée de : Gérard Leyman - Alain Lécheneau - Marilyn Baron-Gauthier - Nathalie Rousselet.

ATTELAGE DU VEHICULE COMMUNAL

Monsieur Alain LECHENEAU intervient concernant la modification apportée sur l'attelage du véhicule communal.

La modification a été faite par un professionnel et bénévolement.

La structure du châssis du camion n'a pas été modifiée et l'attelage a été fixé sur les perçages d'origine prévus à cet effet.

VŒUX DU MAIRE

Les vœux du Maire se tiendront le dimanche 11 janvier à 15h30 autour d'une galette des rois.

Plus aucune question étant formulée,

La séance levée à 19h35

Le Maire,

Jean-Pierre ROCIPON

Les Adjoints au Maire,

Nathalie ROUSSELET

Hervé MANDON

Les Conseillers Municipaux,

Suzan BADIN

Marilyn BARON-GAUTHIER

Mélanie CHAMPAGNAT

Frédéric EYMA

Alain LECHENEAU

Bernard LEFEBVRE

(Absent non excusé)

Gérard LEYMAN

Aurore STIBLER.

(Absent excusé et représenté par S. BADIN)